



L'Académie des Sciences, Lettres et Arts de Marseille vous propose, à la Faculté de Droit, une conférence de

Alexandre Gady

La protection du patrimoine en France à l'aube du XXI^e siècle : espoirs et échecs

dimanche 25 mars 2018 à 15h

Le patrimoine paysager et bâti de la France constitue un héritage culturel exceptionnel, protégé par l'Etat et qui bénéficie à tous, tout en formant sur le plan économique une des richesses non délocalisables de notre pays. Si ce patrimoine compte de nombreux amis, dans des publics très divers, il doit sans cesse faire face à des ennemis qui travaillent à sa réduction pour l'adapter aux progrès/profits d'aujourd'hui. Jusqu'où cette tension est-elle tenable ?

Alexandre Gady est professeur d'histoire de l'art moderne à l'université de Paris-Sorbonne, et directeur du Centre André Chastel. Spécialiste de l'architecture françaises des XVII^e et XVIII^e siècles, il est également historien de Paris et du patrimoine. Depuis 2011, il préside la "Société pour la protection des paysages et de l'esthétique de la France" (SPPEF), association nationale reconnue d'utilité publique.

Académie de Marseille, fondée en 1726. www.academie-sla-marseille.fr

FACULTÉ DE DROIT

110 – 114 La Canebière
13001 Marseille

Entrée libre